

Une boucle en Sologne depuis le Parc des Dolines de Limère

Une randonnée proposée par Jean-Louis Pinault



Un itinéraire essentiellement forestier recoupant des espaces cultivés dans ce Nord de la Sologne doté de quelques terres fertiles. La première partie du parcours contourne le vaste domaine de Villiers depuis le Parc des Dolines de Limère, à deux pas de la ville d'Orléans-la-Source. Une occasion de s'oxygéner à l'abri des châtaigniers, des chênes et des pins sylvestres.

Durée :	4h20	Difficulté :	Moyenne
Distance :	14.98km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	20m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	20m	Région :	Sologne
Point haut :	123m	Commune :	Ardon (45160)
Point bas :	107m		

Description

Départ depuis l'aire de stationnement du Parc des Dolines de Limère situé à une centaine de mètres de la Petite Mérie (commune de Saint-Cyr-en-Val). Au rond-point sur la D2020, suivre la direction "Parc Départemental Les Dolines de Limère".

(D/A) S'engager sur le sentier stabilisé qui débute au panneau explicatif "Les Dolines de Limère".

Quitter le sentier stabilisé au profit du premier sentier forestier à gauche.

(1) Tourner à droite à la rencontre d'une belle allée forestière transversale (sous la ligne électrique) peu après avoir franchi la barrière marquant la limite du parc. Poursuivre tout droit dans la direction Nord-Ouest en ignorant les départs latéraux.

(2) Obliquer à gauche à la fourche (panneau terrain militaire). Suivre les contours du terrain militaire, régulièrement signalé à main droite : en l'absence de clôture, c'est le chemin qui matérialise la limite du terrain militaire.

Poursuivre donc en ligne droite jusqu'à rencontrer le Chemin des Bois de Sainte-Croix, le prendre à droite, puis le quitter en obliquant à gauche au bout d'une centaine de mètres. Ce sentier qui suit les contours du domaine de Villiers à main gauche, tourne à gauche, puis à droite à la rencontre du chemin transversal dit du "Fossé de Baule" que l'on suivra vers l'Ouest.

(3) Obliquer à gauche à la rencontre d'un chemin transversal dit "Chemin d'Yvoy" en direction du Sud-Ouest puis plein Sud au travers du Bois du Télégraphe.

(4) Le sentier vire à droite à angle droit en s'éloignant du domaine, peu après avoir coupé un chemin transversal. Se laisser guider jusqu'à rencontrer une intersection en T, obliquer à gauche.

(5) Poursuivre vers le Sud. Le chemin vire à gauche à angle droit pour rejoindre la route de Saint-Cyr. Tourner à gauche sur la route de Saint-Cyr à l'enseigne "la Saugerie Brelandière" puis à droite après 200m, sur le premier chemin forestier.

(6) La belle allée chemine d'abord à semi-découvert, puis traverse un bois. Virer à droite face au "Petit Moulin",

(7) Continuer tout droit sur le chemin d'Yvoy. Celui-ci rencontre une allée stabilisée à l'approche de la route de Marcilly.

(8) Prendre à gauche l'allée stabilisée qui forme un angle en épingle à cheveux pour traverser un espace cultivé. Contourner la ferme de Villarceau par la gauche et continuer tout droit.

(9) Abandonner cette allée rectiligne peu après son entrée dans les bois pour s'engager sur un sentier forestier à angle droit, à

Points de passages

- D/A Aire de stationnement du parc**
N 47.80985° / E 1.919705° - alt. 109m - km 0
- 1 Carrefour de la boucle**
N 47.808035° / E 1.915638° - alt. 112m - km 0.56
- 2 Voie de gauche à la fourche**
N 47.812967° / E 1.901806° - alt. 114m - km 1.73
- 3 À gauche à la rencontre d'un chemin transversal**
N 47.809965° / E 1.884458° - alt. 111m - km 3.44
- 4 À droite à angle droit**
N 47.792624° / E 1.880333° - alt. 117m - km 5.5
- 5 Chemin d'Yvoy à gauche**
N 47.790681° / E 1.875854° - alt. 114m - km 6.03
- 6 À droite vers le Petit Moulin**
N 47.787851° / E 1.884442° - alt. 112m - km 7.15
- 7 Tout droit**
N 47.781661° / E 1.891321° - alt. 117m - km 8.23
- 8 À gauche allée stabilisée**
N 47.778337° / E 1.891189° - alt. 113m - km 8.6
- 9 Sentier forestier à angle droit, à gauche**
N 47.784078° / E 1.909981° - alt. 121m - km 10.16
- 10 À droite face au haras**
N 47.800062° / E 1.907709° - alt. 110m - km 13.11
- D/A Aire de stationnement du parc**
N 47.809806° / E 1.9197° - alt. 109m - km 14.98

gauche. Virer à droite sur l'allée forestière à la rencontre d'une clôture et se laisser guider sur ce long chemin bien tracé au détriment des départs secondaires.

(10) À la rencontre de la route de Saint-Cyr, face au haras "le Petit Gautray", s'engager à droite. La route contourne la propriété "les Chênes Creux".

Virer à gauche sur le premier chemin communal qui va à la rencontre de l'itinéraire emprunté à l'aller. Tourner à droite au carrefour du chemin. Retrouver le point **(1)**.

(1) Reprendre à gauche le sentier effectué au départ, passer la barrière délimitant le parc des Dolines de Limère.

Prendre à droite vers le parking du départ de la randonnée (**D/A**).

Informations pratiques

L'itinéraire est ramifié et non balisé (balisage Marron ancien non utilisable) et demande donc de la vigilance. Toutefois le parcours est bien tracé au détriment des départs secondaires. Il suffit de se laisser guider en dehors des quelques changements de direction. Un instrument muni d'un GPS peut être utile de manière à suivre la trace du circuit et lever toute ambiguïté.

A proximité

La randonnée est l'occasion de visiter le Parc des Dolines de Limère (gratuit) en suivant le panneau explicatif à l'entrée.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-une-boucle-en-sologne-depuis-le-parc-des/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.